# ALPHABET

Infos pratiques véhicules de société

## ENTRETIEN

Lorsque le témoin d’entretien de votre véhicule s’allume, prenez rendez-vous dans un garage de la marque de votre véhicule.

**Vous avez UNIQUEMENT droit à un véhicule de remplacement si l’immobilisation dure plus de 24heures.**

Carte carburant Carte de recharge

⛽ N’oubliez pas la carte carburant du véhicule en réparation.
Elle peut être utilisée pour faire le plein du véhicule de remplacement.
📌 Lors de la saisie du kilométrage, indiquez le code : 111111.
❗ Si vous avez oublié la carte carburant dans le véhicule immobilisé, contactez le service Fleet pour demander une carte temporaire.
⚡ Si vous ne disposez que d’une carte de recharge et que vous recevez un véhicule thermique Veuillez avancer le paiement du plein et remplir ensuite une note de frais.